

Informations à transmettre dans les délais les plus brefs au Service départemental de l'ONCFS de _____

- Nom et prénom de l'observateur
- Qualité.....
- Téléphone
- E-mail
- Adresse

Identification de l'espèce

- Caractéristique(s) reconnue(s) d'une Érismaire rousse
- Niveau de certitude
à confirmer formel

Conditions d'observation

- Date
- Heure
- Lieu

Nature de l'observation

- Posé(s) • En vol
- Isolé(s) • En groupe
- Mêlé(s) à d'autres oiseaux d'eau
- Quelles espèces (combien)

Nombre d'oiseaux observés

- Nombre de mâles adultes
- Nombres de femelles adultes
- Nombre de nichées
- Nombre de jeunes par nichée

Autres informations utiles

Complément d'informations permettant d'aider à la localisation, personne à contacter pour l'accès au site

.....
.....
.....

www.oncfs.gouv.fr



Établissement public, sous double tutelle des ministères de l'Écologie et de l'Agriculture, en charge de la connaissance de la faune sauvage et de ses habitats, de la police de la chasse et de l'environnement et de l'appui technique auprès des décideurs politiques, aménageurs et gestionnaires de l'espace rural.

Direction générale

85 bis avenue de Wagram - BP 236 - 75822 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 15 17 17 - Fax 01 47 63 79 13
direction.generale@oncfs.gouv.fr

Direction des études et de la recherche

BP 20 - 78612 Le Perray-en-Yvelines Cedex
Tél. 01 30 46 60 65 - Fax 01 30 46 60 67
direction.etudes-recherche@oncfs.gouv.fr

Direction des actions territoriales

BP 20 - 78612 Le Perray-en-Yvelines Cedex
Tél. 01 30 46 60 00 - Fax 01 30 46 54 72
direction.actions-territoriales@oncfs.gouv.fr

Centre de documentation

BP 20 - 786122 Le Perray-en-Yvelines Cedex
Tél. 01 30 46 60 00 - Fax 01 30 46 60 99
doc@oncfs.gouv.fr

Mission communication

85 bis avenue de Wagram - BP 236 - 75822 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 15 17 17 - Fax 01 47 63 79 13
comm@oncfs.gouv.fr



ENSEMBLE, contribuons à contrôler les populations d'Érismaire rousse



Office National
de la Chasse
et de la Faune Sauvage

L'Érismature rousse en France

L'Érismature rousse (*Oxyura jamaicensis*) est un petit canard d'origine nord américaine. Elle s'est acclimatée en milieu naturel en 1953 en Grande-Bretagne à partir d'individus échappés de parcs zoologiques. Elle s'est depuis propagée dans plusieurs pays d'Europe, notamment en France dès 1974 et en Espagne dès 1983, où vit la dernière population ouest-européenne d'Érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*) depuis sa disparition de Corse en 1966.

Sa gestion en faveur de la biodiversité

Très vulnérable et menacée à l'échelle mondiale, l'Érismature à tête blanche fait l'objet d'importantes mesures de conservation.

L'Érismature rousse représente une menace supplémentaire pour l'Érismature à tête blanche car elle l'exclut des sites d'alimentation et elle s'hybride avec elle. Leur descendance étant féconde, le risque de disparition de l'Érismature à tête blanche par « dilution génétique » est réel.

Dans ce contexte, des mesures drastiques ont été prises au niveau international pour lutter contre l'expansion des populations d'Érismatures rousses :

- la résolution 4.3 de septembre 2008, de l'Accord sur les oiseaux d'eau migrants d'Afrique-Eurasie (AEWA) recommande fortement à la France de mettre en place ou d'intensifier des mesures d'éradication complémentaires en vue de prévenir la propagation de l'espèce sur le continent européen et ayant pour objectif son éradication totale dans la zone de l'Accord ;
- la recommandation 149 (2010) adoptée par la Convention de Berne demande aux pays signataires de mettre en œuvre le nouveau Plan d'action réclamant l'éradication de l'Érismature rousse dans le milieu naturel d'ici 2015 et, pour la France en particulier, une intensification des efforts actuels et la mise en œuvre d'une importante campagne de sensibilisation.

La France, située dans une position « charnière » entre la Grande-Bretagne et l'Espagne, a une responsabilité importante pour empêcher l'expansion géographique de l'Érismature rousse dans le paléarctique occidental.

Contribuons à sa limitation

Pour que la France puisse respecter ses engagements internationaux, une étroite collaboration entre l'ensemble des observateurs de terrain et les services départementaux de l'ONCFS doit être mise en place. Dans le cadre du plan national de lutte contre l'Érismature rousse, des réseaux départementaux de spécialistes formés au tir sélectif, animés par les services départementaux de l'ONCFS, renforcent dans les départements concernés le système national de lutte déjà existant.

Toute observation d'Érismature rousse doit être signalée au service départemental de l'ONCFS du département concerné (<http://www.oncfs.gouv.fr/Services-departementaux-ru139>) dans les plus brefs délais. L'animateur ONCFS du réseau départemental prendra les mesures nécessaires pour prélever les spécimens identifiés.

Les pages suivantes permettent de différencier les Érismatures rousses des Érismatures à tête blanche.

ENSEMBLE, limitons son expansion

Reconnaître l'Érismature rousse



Chez les deux sexes, le bec de l'Érismature rousse n'a pas de protubérance à la base et a un profil concave.

Le mâle a une dominante rousse du plumage et le bec bleu lors du plumage nuptial, et gris dans les autres plumages. La tête est noire et blanche, parfois toute noire.

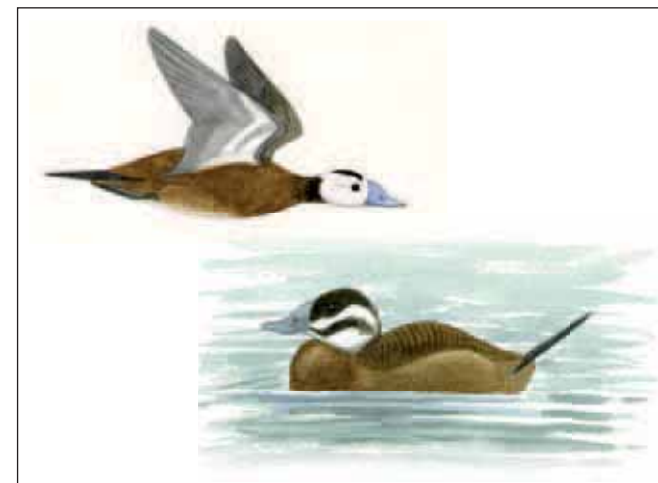
La femelle a une robe générale marron ainsi que la tête avec la moitié supérieure marron foncé et celle inférieure marron clair, barrée de sombre.

Durant les parades nuptiales, les mâles provoquent un bouillonnement de l'eau et se frappent maintes fois la poitrine avec le bec.

Les plumes sous-caudales sont blanches.

Les jeunes ont une silhouette proche des jeunes fuligules milouins (avec qui ils peuvent être confondus). Ils ont également un profil semblable à celui de la femelle. Ils portent un bandeau latéral.

Reconnaître l'Érismature à tête blanche



Le bec de l'Érismature à tête blanche est gros, busqué (type convexe) et a une protubérance à la base chez les deux sexes.

Chez le mâle, la poitrine est rousse et la face est blanche, presque entièrement au stade adulte, avec cependant le dessus noir. Le bec est bleu durant le plumage nuptial et gris dans les autres plumages.

La femelle est semblable à celle de l'Érismature rousse mais les teintes de la tête semblent plus contrastées.

Durant les parades nuptiales, les mâles adoptent une nage latérale avec bruit de crécelle, coups de pattes, vocalisations et vibrations de la queue.

Les plumes sous-caudales peuvent prendre différentes tonalités allant de l'ocre au marron.

ENSEMBLE, contribuons à la conservation de l'Érismature à tête blanche dans le paléarctique occidental